

Séance du Vendredi 10 Juillet 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi le vendredi 10 juillet à 19 heures 30, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Laurent ALLART, Maire.

**-Présents :** MM Laurent ALLART, Laurent CAHEREC,  
Karine MONGIAT, Mickaël MONGIAT,  
Jean-Marie AMBLOT Lydie MEURICE  
Sébastien CREUS Alain HAUET  
Nathalie CAPELLE PREVOST

**- Absente excusée:** Sandrine MEREAU

**Absent:** Mathieu MOUNIER

**- Secrétaire de séance :** Laurent CAHEREC Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des Collectivités locales

1. **Vote pour la représentation des électeurs pour les élections sénatoriales.**

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il faut élire 1 titulaire et 3 suppléants pour les élections sénatoriales

Mr ALLART Laurent est élu titulaire à la majorité des voix au 1<sup>o</sup> tour de scrutin  
Mmes MONGIAT Karine – CAPELLE-PREVOST Nathalie – MEURICE Lydie sont élues à la majorité des voix au 1<sup>o</sup> tour de scrutin

2. **Retrait de la délibération « Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'aménagement et de gestion de la Serre Aval et de ses affluents DEL2020/21 »**

Monsieur Le Maire informe le conseil d'un courrier reçu de la préfecture, informant que la compétence pour la désignation des représentants est du ressort de la Communauté des Communes de la Champagne Picarde.

Monsieur Le Maire demande donc de retirer la délibération concernant la désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'aménagement et de gestion de la Serre Aval et de ses affluents.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité le retrait de la délibération 2020/21

### **3. Commission d'appel d'offres**

Monsieur Le Maire informe le conseil d'un courrier reçu de la préfecture, rappelant que les membres de cette commission sont obligatoirement élus et non désignés.

Monsieur Le Maire propose de retirer la délibération n° 2020/17 et de procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'élire dans les conditions posées par la loi, en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein de la **Commission d'Appel d'Offre (CAO) 3 membres du Conseil municipal** élus en son sein (commune de moins de 3500 habitants),

Monsieur Jean-Marie AMBLOT, Madame Lydie MEURICE et Monsieur Mickaël MONGIAT sont candidats comme membres titulaire :

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages obtenus : 9

Madame Sandrine MEREAU, Monsieur Sébastien CREUS et Monsieur Mathieu MOUNIER ont confirmé leur candidature comme membres suppléants :

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages obtenus : 9

Sont élus à l'unanimité des membres présents en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein de la **Commission d'Appel d'Offre (CAO)** et de suppléants :

#### Représentants titulaires

M. Jean-Marie AMBLOT, 2<sup>ème</sup> adjoint

Mme Lydie MEURICE, 3<sup>ème</sup> adjoint

M. Mickaël MONGIAT

#### Membres suppléants

Sandrine MEREAU

Sébastien CREUS

Mathieu MOUNIER

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le retrait de la délibération 2020/17

### **4. Questions diverses**

#### **- SUBVENTION DU NUMERIQUE**

- Mr le Maire présente succinctement le projet « Espace numérique de travail » (ENT) pour le 1<sup>er</sup> degré qui permet aux collectivités qui le souhaitent de bénéficier d'une aide de l'état pour pouvoir subvenir à une réalisation de projet lié à l'avancée des technologies numériques.
- Le projet sera présenté à Mr Mounier pour étude et suite à donner en partenariat avec les institutrices concernées.

#### **- COURRIER DE MADAME COCQUELLE**

- Mr ALLART nous fait part du courrier de madame Coquelle
- Dans ce courriel, cette dernière demande si le poste d' ATSEM sera reconduit pour la classe de Grande Section de maternelle pour la rentrée 2020/2021

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de MAUREGNY-EN-HAYE

Le conseil à l'unanimité a décidé de ne pas reconduire le poste d'ATSEM pour la classe demandée.

- **REMPLACEMENT DE MADAME LA SECRETAIRE DE MAIRIE**

- Toujours en cours

- **VISITE DU C.R.E**

- La date retenue pour la visite du CRE, afin que tout le conseil soit présent est fixée au samedi 25 juillet 2020.
- Le RDV est fixé à 17h30 au niveau de l'entrée principale du site.

- **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL (BUDGET) VENDREDI 24 JUILLET :**

- 18H30
- Lieu à définir en fonction du contexte sanitaire

**Levée de séance à 20h35**